



Note :
 La ligne délimitée lors de cet arpentage ne constitue qu'une limite pour des fins de gestion des droits fonciers visés à l'usage du mandat concerné et ne peut être invoquée pour d'autres fins.
 Source : Extrait des fichiers numériques de la base de données topographiques et administratives du Québec (BCTA).
 Projection Lambert Québec NAD 83
 Echelle : 1:1 100 000

LÉGENDE

- Partie Est de la zone 23
- Frontière Québec / Terre-Neuve-et-Labrador (Cette frontière n'est pas définitive)
- - - Limite des Bassins

DOSSIER BAGQ : 517984
 Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction générale de l'arpentage géométrique
 Québec, le 7 mars 2011
 Arpenteur géométrique
 Pour l'Arpenteur géométrique du Québec
 René Mo Mullen
 Arpenteur géométrique du Québec
 Cette limite de l'arpentage géométrique du Québec est établie à l'aide des cartes cadastres de la région.
 Copie conforme de l'original. In
 Pour l'arpenteur géométrique du Québec

ZONE DE PÊCHE ET DE CHASSE
Partie EST de la zone 23
 Québec, le 7 mars 2011
 Préparé par : *René Mo Mullen*
 René Mo Mullen
 Arpenteur géométrique
 Matricule : 2040
 Minute : 536